

Théorie des organisations

Les organisations

Ce cours vous est proposé par Audrey Portes, Assistant professor et enseignant-chercheur en Sciences de Gestion, à Montpellier Business School, et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Activité

Attention : ceci est la version corrigée de l'activité.

« L'organisation est une notion ambiguë dont la définition ne fait pas l'unanimité pour différentes raisons ».

« La théorie des organisations c'est améliorer l'efficacité du fonctionnement des entreprises en le rationalisant » (Desreumaux, 2015).

Consigne

1. Expliquez, selon vous, quelles sont les différentes raisons pour lesquelles l'organisation est une notion ambiguë ?
2. Commentez cette citation. Vous expliquerez ainsi l'objectif de la théorie des organisations.
3. Pourquoi dit-on que l'organisation est un objet non naturel ?

Question 1

La notion d'organisation est ambiguë en raison du nombre important de définitions qui peuvent exister. En effet, elle est un objet d'analyse pour de multiples disciplines, chacune apportant ses grilles de lecture, ses interprétations et ses préoccupations dominantes : gestion, économie, histoire, sociologie, psychosociologie, etc. Chaque discipline s'intéresse à un aspect en particulier de l'organisation. Les définitions sont donc multiples ce qui rend la notion d'organisation assez floue.

D'un côté, certains définissent l'organisation comme un ensemble structuré, contraignant pour les individus et en même temps comme une construction collective dynamique tentant de regrouper les salariés sous des projets communs. Elle est lieu de frustrations mais peut également être un lieu d'épanouissement. Elle peut être un lieu où les individus créent des liens, mais peut également être un espace où de nombreux conflits prennent place. Pour l'ensemble de ces raisons, la notion d'organisation est ambiguë.

Question 2

L'objectif de la discipline est de comprendre les organisations afin de pouvoir agir dans le futur. Elle a pour but principal d'étudier le fonctionnement au sens large des organisations afin de pouvoir prédire des actions et des stratégies qui permettront à l'avenir d'être plus performant. La discipline cherche donc à comprendre pourquoi est-ce que les organisations existent réellement et quelle est leur finalité. Quels sont les types d'organisation, peut-on les classer, les catégoriser ? Est-ce qu'il existe des agencements et des façons de fonctionner plus efficaces que les autres au sein des organisations ? Qui détient le pouvoir au sein des organisations ? Quelle est la meilleure façon de gérer une organisation ? Quels sont les éléments qui peuvent motiver les participants, les individus au sein d'une organisation ?

Ainsi, nous étudions la théorie des organisations afin de comprendre le fonctionnement des organisations et pour faire en sorte que ce fonctionnement amène plus de performance. L'idée est aussi de comprendre comment motiver, gérer, « organiser » les individus au sein d'une même entité.

Finalement, la théorie des organisations nous donne des clés afin d'apprendre à gérer des situations de gestion (conflits, changements au sein de l'organisation, etc.) et pour améliorer la prise de décision dans un environnement dynamique, évolutif.

Question 3

L'organisation est assimilée à un objet non naturel car elle est construite. En effet, elle apparaît sous trois conditions particulières. Tout d'abord, une organisation est créée afin de réaliser un projet, d'atteindre un ou un ensemble de buts. Elle est ensuite créée sous l'impulsion d'un ou de plusieurs individus ou créateurs. Finalement, des participants adhèrent à ce projet. Les dirigeants doivent arriver à satisfaire ces individus pour s'assurer de leur participation à l'organisation. Une organisation apparaît sous ces 3 conditions.

Références

Les essentiels du sup, Théorie des organisations, Thierry Colin, Benoît Grasser et Amédée Pedon, Vuibert.

Les topos, Théorie des organisations, Jean Michel Plane, 5ème édition, Dunod.

Management des organisations, Jean Michel Plane, 5eme édition, Dunod.

Mémento, Théorie des organisations, Sophie Landrieux-Kartochian, Gualino, 5ème édition.

Théorie des organisations, Alain Desreumaux, 3ème édition, Les essentiels de la gestion, edition EMS Management et société.

Théorie des organisations, Pascale De Rozario et Yvon Pesqueux, Pearson.

Théorie des organisations, Rojot J. (2005), ESKA, Paris.

Comment citer ce cours ?

Théorie des organisations, Audrey Portes, AUNEGe (<http://aunega.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.